

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Economie et société

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - gestion

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Economie et société* ambitionne d'offrir aux étudiants des compétences et une expertise pluridisciplinaires applicables aussi bien à l'enseignement et la recherche que dans le milieu socio-économique autour des trois domaines de compétences correspondant aux spécialités : l'histoire de la pensée économique, l'économie solidaire et culturelle, l'emploi et les ressources humaines.

Plus précisément, chacune des trois spécialités est structurée en deuxième année de master (M2) autour de deux parcours spécifiques :

- Spécialité *Expertise-intervention sur l'emploi et les ressources humaines* (EIERH) :
 - Parcours professionnel (EIERH) ;
 - Parcours recherche (EIERH).
- Spécialité *Entrepreneuriat social et culturel* (ESC) :
 - Parcours professionnel *Economie sociale et solidaire* (ESS) ;
 - Parcours professionnel *Management et carrières d'artistes* (MCA).
- Spécialité *Histoire des théories économiques et sociales* (HTES) :
 - Parcours professionnel (préparation au CAPES SES) ;
 - Parcours recherche (HTES).

Les spécialités HTES (parcours recherche) et ESC (parcours professionnel ESS) procurent à la mention des partenariats internationaux de qualité à travers des accords de co-diplômation.

Avis du comité d'experts

L'originalité de la formation repose sur une approche pluridisciplinaire revendiquée qui propose une vision de questions économiques au-delà des sciences économiques et de gestion en les ouvrant aux autres sciences sociales et politiques. Cette approche pluridisciplinaire se retrouve dans le socle commun de connaissances et de compétences mise en place en première année de master (M1) et se déroule le long de la spécialisation des étudiants, en cours de M1, puis en M2.

Les compétences attendues à l'issue du M1 sont assez générales. Elles consistent principalement à maîtriser des connaissances fondamentales en économie, gestion, sociologie, sciences politiques et juridiques. La structure des enseignements et la spécialisation progressive des étudiants conduit à une expertise plus ciblée vers les domaines de compétence correspondant aux débouchés métier attendus d'un master et visés par la formation. Ces débouchés sont à la fois variés et bien identifiés : diverses activités d'étude et de conseil pour ESC et EIERH, enseignement et recherche pour EIERH et HTES.

Le master *Economie et société* est principalement adossé au laboratoire Triangle (UMR CNRS 5206) dont les travaux de recherches des membres de l'équipe pédagogique correspondent aux thématiques développées dans les différentes spécialités. L'appui du laboratoire COACTIS (COncEption de l'ACTion en Situation, EA 4161) pour la gestion et de l'UMR Erds-CERCRID (Centre de recherches critiques sur le droit) pour la sociologie du droit constitue également un atout important.

Cet adossement recherche est renforcé par une ouverture de la formation à la recherche au travers de stages en laboratoire et de la participation des étudiants aux séminaires de recherche du laboratoire Triangle. Le master permet la poursuite en thèse à l'Ecole Doctorale Sciences économiques et gestion (ED 486).

La formation s'appuie également sur le tissu socio-économique local et national, public et privé, au travers de nombreux partenariats avec des acteurs au cœur des métiers des différentes spécialités (l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale), la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) Rhône-Alpes, l'INT (Bureau des intendances), qui dépend du Ministère du Travail, l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) et la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) entre autres) et la proximité d'une Chaire « Entrepreneuriat en économie sociale » faisant le lien entre la mention et la recherche appliquée des partenaires du milieu socio-économique.

L'approche pluridisciplinaire appliquée à des problématiques centrales du champ de formation disciplinaire en sciences économiques et de gestion permet à la mention de compléter l'offre de master de la COMUE, sans pour autant rester isolée.

L'équipe pédagogique interne est relativement diversifiée, intégrant des intervenants en sciences politiques, sociologie et droit à un noyau principalement composé d'économistes et de gestionnaires. Cette composition est très cohérente avec les objectifs pédagogiques affichés. L'équipe pédagogique étendue laisse une place non négligeable aux intervenants professionnels notamment dans le cas des spécialités ESC et EIERH.

On regrettera toutefois la place limitée accordée aux intervenants extérieurs dans la spécialité HTES et d'une manière générale dans l'ensemble de la mention, ainsi que la place réduite accordée aux enseignements assurés par des enseignants-chercheurs issus d'universités étrangères.

Les effectifs de la mention sont relativement importants et stables dans le temps (74 étudiants en M1 et 149 en M2). Même si la mention attire principalement des étudiants issus des licences de l'Université de Lyon 2 (environ 70 %), il est à noter qu'une part significative des étudiants provient d'une autre Université, ce qui témoigne d'une bonne attractivité.

Les effectifs sont particulièrement étoffés en M2, puisqu'ils représentent en moyenne 66 % des effectifs totaux. On notera cependant de forts déséquilibres entre spécialités en M2 s'expliquant en partie par la délocalisation d'une spécialité : 39 étudiants dans la spécialité EIERH, 91 dans la spécialité ESC (dont 43 dans les formations délocalisées) et 19 dans la spécialité HTES.

Les taux de réussites des étudiants (71 % en moyenne en M1 et 83 % en moyenne en M2, toutes spécialités confondues) sont très honorables. Sur la base des chiffres fournis en 2011 et 2012, seule la spécialité HTES connaît un taux de réussite plus faible (70 %), idem pour la spécialité EIERH en 2012 (70 %). Concernant la poursuite des études, on notera que 81 % des étudiants ayant validé leur M1 poursuivent en M2 à Lyon 2.

L'insertion affichée des diplômés est globalement satisfaisante, tant en ce qui concerne la durée de recherche d'un premier emploi, que du point de vue de la qualité de ces emplois (insertion à six mois des étudiants avoisinant les 75 % dans les spécialités EIER et ESC). On notera cependant un très faible nombre d'étudiants issus des deux parcours recherche de la mention qui poursuivent en thèse (2 ou 3 étudiants par an).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La mention est principalement adossée au laboratoire TRIANGLE pour l'économie, mais bénéficie également de l'implication d'enseignants-chercheurs des laboratoires COACTIS pour le management et ERDS-CERCRID pour le droit social. Des liens forts avec la recherche industrielle et sociétale existent à travers la Chaire entrepreneuriat en économie sociale. La formation par la recherche est présente dès le M1 grâce à la
-------------------------------------	--

	possibilité pour les étudiants de réaliser un mémoire (UE optionnelle « Mémoire ou Stage »). Un groupe spécifique d'un TD annuel de spécialisation est en outre dédié aux éléments de méthodologie du mémoire. Les étudiants des parcours recherche sont invités aux séminaires d'économie du laboratoire TRIANGLE. Ils peuvent également y réaliser un stage pour leur mémoire de recherche de fin d'étude.
Place de la professionnalisation	Un accent particulier est mis sur les compétences liées à la recherche, au traitement et à l'analyse de l'information, à l'élaboration de diagnostic et à la gestion de projet. Une réflexion sur les métiers est élaborée plus particulièrement au niveau des spécialités de M2. Divers dispositifs d'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel sont proposés en M1 et en M2 : séminaires sur les métiers, travail d'étude et de recherche, suivi de stage, mémoires professionnels, intervention de professionnels, simulations d'entreprise, de test de recrutement et études de cas.
Place des projets et stages	Il est possible d'effectuer un stage dès le M1 (environ deux tiers de la promotion choisit d'en réaliser un), évalué au travers d'un rapport et d'une soutenance. Un stage est obligatoire (quatre mois minimum) en M2, soit dans le milieu socio-économique pour les parcours professionnels, soit en laboratoire pour les parcours recherche. En parcours recherche, le stage participe à la rédaction du mémoire de recherche et est évalué par un oral de mi-parcours. En parcours professionnel, il est évalué au travers d'un mémoire professionnel et participe à l'obtention des crédits du second semestre de M2. Une série de travaux dirigés (TD) de spécialisation est dédiée chaque année à l'accompagnement pour la recherche de stages (travail sur le projet professionnel, CV, lettre de motivation, exploration des réseaux et recours aux dispositifs de l'Université). Les missions confiées à l'étudiant sont validées par le responsable du TD avant signature des conventions. La recherche de stages bénéficie d'un appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et d'un logiciel dédié pour les M2. Pour les parcours recherche, le suivi de l'avancement du mémoire de recherche est effectué par l'ensemble de l'équipe enseignante, en plus du suivi individuel réalisé par le directeur de mémoire.
Place de l'international	Plusieurs partenariats internationaux existent : accords de double-diplôme avec l'Universités de Turin, l'Université Royale de Droit et de Science économique de Phnom-Penh (Cambodge) et l'Institut de la francophonie pour l'administration et la gestion (IFAG) à Sofia (Bulgarie). L'accueil et l'envoi d'étudiants étrangers reste cependant limité à quelques étudiants par an. Des cours d'anglais sont dispensés en M1 et en M2 dans certaines spécialités. Les autres enseignements sont tous en français (à l'exception de certains séminaires de professeurs invités).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les candidatures à l'entrée en M1 (250 à 300 par an) sont examinées par une commission pédagogique d'accès selon deux types de critères : la nature de la licence et les résultats obtenus d'une part et la cohérence entre le projet d'étude et le projet professionnel d'autre part. Au niveau M2, chaque commission pédagogique réalise une sélection sur dossier et un entretien selon trois critères : résultats antérieurs, cohérence entre le projet d'étude et le projet professionnel, et motivation. Des entretiens approfondis sont organisés pour les candidatures en formation continue.

	Au niveau M2, quelques cours de remise à niveau sont proposés par certaines spécialités et une « auto-mise à niveau » est prévue sur la base d'une bibliographie distribuée aux étudiants. L'organisation du M1 permet des passerelles entre les différents M2 grâce à des choix d'enseignements d'autres spécialités. Un TD annuel de spécialisation en M1 permet d'améliorer l'orientation entre les spécialités.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont essentiellement réalisés en présentiel. En M1, les modalités d'enseignement classiques (CM et TD) sont complétées par la réalisation d'un jeu d'entreprise, la réalisation d'une enquête par groupe et des séances de travail collectif dans le cadre du TD annuel dédié au suivi des stages et des mémoires. Les parcours professionnels des M2 mobilisent une grande variété de modalités d'enseignement : travaux de groupe, études de cas, gestion de projets, etc. Quelques dispositifs sont mis en œuvre par l'Université en M1 et M2 en faveur des étudiants ayant des contraintes particulières (dispenses d'assiduité principalement). On notera l'existence d'enseignements de l'anglais en TD en M1 et M2, ainsi que des enseignements en TICE en M1 et sur les outils numériques de recherche documentaire dans chaque M2. Un bureau virtuel est utilisé pour l'échange de documents et la réalisation d'enquêtes.
Evaluation des étudiants	Les modes d'évaluation des étudiants en M1 sont très classiques (contrôle continu et examens terminaux). On note cependant une grande variété de formes d'évaluation en M2 avec une place plus limitée de l'évaluation individuelle sous forme d'examens terminaux au profit de modes alternatifs tels que les exposés oraux, les études de cas, la réalisation de projets, etc. Aucune compensation n'est possible entre les semestres au niveau M1, ainsi qu'au niveau M2. La constitution des jurys d'examen est définie selon les règles de l'Université. Leur rôle est de valider les résultats pour l'obtention du diplôme et de statuer sur d'éventuels redoublements.
Suivi de l'acquisition des compétences	Au niveau M1, le suivi de l'acquisition des compétences et des connaissances se fait lors des évaluations en TD et lors des examens terminaux. Au niveau M2, le suivi se fait en continu par le biais des évaluations en fin de module ou d'un suivi spécifique, individuel ou collectif. Il n'existe pas de livret de l'étudiant, ni de supplément au diplôme.
Suivi des diplômés	Des enquêtes d'insertion sont réalisées chaque année par l'Université pour les parcours professionnels. Quelques outils complémentaires existent tels que l'enquête très complète réalisée par l'association Pour la promotion d'une économie sociale et solidaire (PROMESS) en 2012 pour la spécialité ESC. Les parcours recherche ne bénéficient pas de l'enquête d'insertion SESAP. Le suivi des diplômés se fait de façon informelle. On notera enfin l'utilisation de divers réseaux sociaux professionnels (Viadeo, LinkedIn) à l'initiative d'étudiants de M1 et de M2.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Au niveau de la mention, le conseil de perfectionnement est constitué de l'ensemble des responsables (M1, M2 et mention) et n'intègre donc aucun représentant des étudiants et du milieu socio-économique. Son rôle est double : élaborer un bilan du fonctionnement de la mention et élaborer une réflexion

	stratégique sur les améliorations à apporter, en lien avec les évolutions de l'environnement (se réunit une fois par an). Au niveau des M2, les conseils de perfectionnement sont constitués des responsables du diplôme et des représentants des partenaires extérieurs. Diverses modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont mises en place, dont des questionnaires spécifiques au format papier ou électroniques, des réunions et des évaluations de groupes. Les enseignements tirés de ces différentes enquêtes sont à l'origine d'importantes modifications dans l'organisation de la formation en M1 et en M2.
--	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une dimension pluridisciplinaire qui confère à la mention une originalité et un avantage important par rapport aux autres mentions, aussi bien au niveau local que national.
- Une très bonne insertion de la formation dans le milieu socio-économique qui se traduit par une bonne insertion des étudiants à six mois.
- Une place importante accordée aux stages et à la professionnalisation, même dans des parcours recherche grâce aux stages en laboratoire.

Points faibles :

- Peu de dispositifs de suivi, de passerelle ou d'aide à la réussite proposés aux étudiants.
- Des échanges internationaux d'étudiants qui pourraient être intensifiés, notamment dans le sens de l'envoi d'étudiants à l'étranger.
- Absence de représentants des étudiants et du milieu socio-professionnel dans le conseil de perfectionnement de la mention.

Conclusions :

La mention *Economie et société* propose une approche pluridisciplinaire originale et cohérente qui complète les offres de masters traditionnellement plus disciplinaires. La formation propose dès le M1 divers dispositifs de professionnalisation, qu'il s'agisse des professions d'enseignement et de recherche ou des débouchés dans le milieu socio-économique. Cette spécificité attire des effectifs importants pour une mention aux thématiques assez spécialisées.

Les taux d'insertion des étudiants à six mois sont honorables dans les parcours professionnels et le taux de réussite des étudiants préparant le CAPES dans la spécialité HTES est tout à fait remarquable. On regrettera néanmoins qu'un très faible nombre d'étudiants (2 à 3 par an) inscrits dans les parcours recherche des spécialités EIERH et HTES poursuivent en doctorat.

La mention gagnerait à s'ouvrir davantage à l'international, en encourageant davantage les échanges étudiants, l'accueil d'enseignants-chercheurs internationaux et les enseignements de et en langue anglaise. Des améliorations dans les domaines du soutien et de la réorientation des étudiants seraient également souhaitables.

Éléments spécifiques des spécialités

Expertise - Intervention sur l'emploi et les ressources humaines (EIERH)

Place de la recherche	Cette spécialité s'appuie sur les laboratoires TRIANGLE (UMR 5206 CNRS) pour l'économie et ERDS-CERCRID (UMR 5137) pour la sociologie du droit. Les axes de recherche de ces laboratoires sont cohérents avec les enseignements de la spécialité. Les étudiants suivent un module spécifique de méthodologie de la recherche qui prend la forme de séminaires encadrés par des enseignants-chercheurs. Ils sont également invités aux séminaires de recherche externes du laboratoire TRIANGLE.
Place de la professionnalisation	La réflexion sur les métiers a conduit à favoriser l'actualisation permanente des contenus (parcours professionnel) et à favoriser les travaux de recherche appliquée financés par des contrats CIFRE (parcours recherche). Un ensemble de dispositifs favorisant la professionnalisation et l'élaboration du projet professionnel a été mis en place. Il n'existe aucune certification professionnelle, mais des partenariats avec des acteurs socio-économiques publics et privés.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire au cours du semestre 4. Il compte pour 50 % des ECTS avec le mémoire (durée de quatre mois minimum, six mois conseillés) et peut être effectué en entreprise (parcours professionnel) ou au sein du laboratoire TRIANGLE (parcours recherche). Des projets tuteurés sont encadrés par les responsables du diplôme. Les étudiants ont la possibilité de participer à des tests de recrutement (test Sosie), ainsi qu'à une manifestation annuelle organisée par le BAIP.
Place de l'international	Cette spécialité est peu tournée vers l'international. Elle ne compte aucun partenariat international spécifique. Elle reçoit quelques étudiants participant au double diplôme de la Faculté de sciences économiques et de gestion (SEG) avec l'Université de Leipzig, ainsi que les étudiants cambodgiens ayant réalisé la licence SEG de Lyon 2 délocalisée à Phnom Penh. Le parcours professionnel est accessible en formation continue pour les candidats algériens du programme PROFAS dans le cadre d'un partenariat avec le ministère du travail. Les enseignements sont en français, mis à part un TD d'anglais de spécialité (volume horaire non précisé dans les annexes).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La sélection des étudiants est d'abord réalisée sur dossier par une commission pédagogique unique, puis les candidats retenus sont auditionnés par deux jurys spécifiques aux parcours recherche et professionnel. Un module de mise à niveau en économie et management est proposé aux étudiants en formation continue, ainsi qu'aux étudiants non issus de la filière économie-gestion. Aucun dispositif formel de passerelle n'est mis en place pour réorienter certains candidats vers d'autres formations. Un module d'accompagnement personnalisé sur le projet professionnel est proposé aux étudiants du parcours professionnel.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants du parcours professionnel réalisent des études de cas en groupe, un jeu de rôle en négociation salariale et un diagnostic territorial sur l'emploi pour répondre à des commandes publiques réelles. Ils suivent également un module d'auto-formation. Des séminaires de recherche sont animés par des étudiants ou des enseignants-chercheurs (parcours recherche). Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent bénéficier de conditions de présence adaptées et de la possibilité de réaliser le diplôme en deux ans. La spécialité accueille régulièrement des étudiants en VAE partielle (2 étudiants par an en moyenne). Des enseignements d'approfondissement sont proposés sur l'usage des outils numériques dans la recherche documentaire et sur les systèmes d'information utilisés dans les entreprises pour la gestion des ressources humaines. Un usage intensif est fait du Bureau virtuel de l'Université.
Evaluation des étudiants	Une grande variété de modalités d'évaluation est utilisée : évaluations individuelles, collectives, qualitatives, réalisation de dossiers, études de cas et diagnostics évalués à l'écrit et l'oral. Aucune information n'est cependant fournie sur le poids relatif des différentes modalités d'évaluation. Il n'y a pas de compensation entre les deux semestres de M2. Le rôle du jury d'examen est défini par les règles de l'Université. Le jury est convoqué fin septembre pour l'attribution du diplôme ou pour statuer sur d'éventuels redoublements. Aucune indication n'est donnée sur sa composition.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pour le parcours professionnel, des évaluations et/ou des bilans d'acquisition de compétences sont organisés à la fin de chaque module. Pour le parcours recherche, un suivi continu est permis par le faible nombre d'étudiants et la réalisation régulière de dossiers.
Suivi des diplômés	Une enquête d'insertion est réalisée chaque année par l'Université pour le parcours professionnel. Les données présentées sont relativement détaillées. On regrettera cependant qu'aucune information ne soit donnée sur les modalités de suivi et les procédures d'enquêtes. La création de pages pour les diplômés sur les réseaux sociaux professionnels Viadeo et LinkedIn est prévue. Il n'existe pas d'enquête d'insertion formelle pour les diplômés du parcours recherche.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est constitué des responsables du diplôme et de membres extérieurs. Il réalise un bilan global en fin de contrat. Plusieurs dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants sont en cours de test dans le parcours professionnel. Les résultats de ces évaluations ont déjà permis d'opérer certaines modifications, principalement organisationnelles. Aucune procédure formelle n'existe pour le parcours recherche.

Entrepreneuriat social et culturel (ESC)

Place de la recherche	La spécialité propose deux parcours professionnels (Economie sociale et solidaire (ESS) et Management et carrières d'artistes (MCA)) adossés aux laboratoires TRIANGLE et COACTIS dont les axes de recherche sont en phase avec la majorité des enseignements dispensés. Le parcours ESS est adossé à une Chaire d'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire développant des recherches en partenariat avec 17 structures professionnelles. Des enseignements de méthodologie de la recherche sont dispensés dans le parcours ESS (24 heures en formation initiale et 18 heures en formation continue).
Place de la professionnalisation	Le parcours ESS vise à transmettre des compétences dans les domaines de la création d'entreprises et d'activités dans une problématique d'économie solidaire d'une part et dans le domaine de la gestion de projets partenariaux de développement local d'autre part (conduite de projets de politiques publiques territorialisées, accompagnement et financement des porteurs de projets, ...). La réflexion sur les métiers s'appuie sur une association de professionnels à l'initiative d'anciens étudiants. La spécialité a mis en place un ensemble important de dispositifs favorisant la professionnalisation (forum, interventions de professionnels, proximité d'une association de professionnels, liens privilégiés au travers de la chaire) et l'élaboration d'un projet professionnel. Il n'y a aucune certification professionnelle.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire dans les deux parcours. Il compte pour 50 % des ECTS (durée de 4 mois minimum, 6 mois conseillés). Les étudiants du parcours MCA doivent réaliser pendant leur stage une étude de type recherche-action. L'évaluation des stages dans le parcours ESS est conduite sur la base d'un mémoire et d'une soutenance orale en présence du tuteur en entreprise. Il n'existe apparemment aucun outil de gestion de stage, ni d'appui du BAIP.
Place de l'international	Un master « Entrepreneurship and Project Management » est ouvert en langue anglaise à Phnom-Penh (Cambodge) en double diplôme dans le cadre d'un partenariat de l'Université de Lyon 2 avec l'Université Royale de droit et de sciences économiques de Phnom-Penh. Le diplôme est également proposé à l'Institut de la francophonie pour l'administration et la gestion (IFAG) à Sofia (Bulgarie) avec une diplomation de l'Université de Lyon 2 (cours dispensés en français en partie par des enseignants de Lyon 2). Des cours d'anglais de spécialité sont dispensés, mais le volume horaire n'est pas indiqué dans le tableau présentant les UE
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Une première sélection sur dossier est réalisée par les responsables de la spécialité. Une audition est ensuite organisée par des jurys composés d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Une seconde session de recrutement est ouverte en septembre pour auditionner des étudiants partis en mobilité internationale et compléter le recrutement. Aucune passerelle, ni dispositif spécifique de réussite n'est prévu, mis à part des fiches de lecture de remise à niveau en économie et en informatique

Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les enseignements se font en présentiel et en langue française. Un cours d'anglais opérationnel est proposé pour le parcours ESS uniquement. La formation continue est organisée en 18 modules de trois jours en présentiel, avec un mémoire à rédiger en fin de cursus. Il n'y a pas de dispositif prévu pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Les étudiants sont incités au travail collaboratif par l'emploi de diverses plateformes (Bureau Virtuel, Zotero.org). Deux enseignements relatifs à l'apprentissage de l'utilisation des outils numériques sont également proposés (gestion de base de données et recherche documentaire).
Evaluation des étudiants	La commission pédagogique fait office de jury d'examen, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Les modalités d'évaluation sont très classiques (les enseignants organisent et corrigent leur épreuve). On notera cependant l'existence de projets collectifs présentés devant un jury composé d'enseignants et de professionnels, ainsi que l'organisation à la fin du premier semestre d'un grand oral portant sur l'ensemble des enseignements. Il n'y a pas de compensation possible entre les semestres.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a strictement aucune information reportée à ce sujet dans le dossier, ni dans les annexes.
Suivi des diplômés	Une enquête en ligne a été réalisée en 2012 par l'association PROMESS. Ses résultats sont très complets, mais ne concernent que cette année. Un suivi régulier est organisé par le SESAP.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une commission pédagogique intégrant professionnels et enseignants-chercheurs fait office de conseil de perfectionnement. Elle se réunit quatre fois par an : pour préparer la rentrée, pour la remise des diplômes de l'année précédente, en fin du premier semestre pour un premier bilan et en juin pour organiser les jurys de recrutement et faire un point sur les stages. Des réunions régulières d'évaluation de la formation sont organisées avec les étudiants. Il n'y pas cependant pas de mise en place de questionnaires anonymes ou d'un suivi par écrit. Les retours sont pris en compte lors des commissions pédagogiques. Ils ont conduit, par le passé, à la mise en place d'activités de professionnalisation (gestion de projets, interventions spécifiques sur la recherche d'emploi, semaines thématiques).

Histoire des Théories Economiques et Sociales (HTES)

Place de la recherche	La spécialité est adossée au laboratoire TRIANGLE (UMR 5206) pour l'économie et au laboratoire COACTIS (EA 4161) pour la gestion. L'équipe enseignante locale est entièrement composée d'enseignants-chercheurs (MCF, PR). La formation à la recherche par la recherche est assez complète : cours de méthodologies de la recherche, participation obligatoire des étudiants au séminaire de recherche mensuel « Histoire de l'économie politique » organisé par le laboratoire TRIANGLE, stage en laboratoire pendant la préparation du mémoire de recherche, oral de présentation de l'état d'avancement du mémoire.
------------------------------	---

Place de la professionnalisation	L'orientation métier est principalement tournée vers la recherche et l'enseignement secondaire (préparation du CAPES en Sciences économiques et sociales). On note cependant que plusieurs dispositifs de professionnalisation ont été mis en place (UE de culture professionnelle et mémoire professionnel). Aucune certification professionnelle n'est mentionnée.
Place des projets et stages	Le semestre 4 est consacré à un stage au laboratoire TRIANGLE (avec rédaction d'un mémoire de recherche) ou à un stage en établissement pour les étudiants préparant le Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire (CAPES). Un grand oral est organisé en avril devant l'ensemble de l'équipe pédagogique pour faire le point sur l'avancement des travaux de recherche avant la phase de rédaction du mémoire. La soutenance du mémoire de fin d'étude se fait devant un jury composé de trois enseignants-chercheurs. On note également l'appui à la recherche de stage fourni par le BAIP et la mise à disposition d'un logiciel dédié.
Place de l'international	Un accord de coopération académique avec la Faculté de sciences politiques de l'Université de Turin donne lieu à un double diplôme (laurea magistrale). Une convention entre l'Université de Lyon 2 et l'Université de Lausanne se concrétise par l'accueil chaque année d'un chercheur lausannois qui assure un séminaire de formation. Il n'y a pas de cours de langues, l'anglais est limité aux séminaires de recherche de certains professeurs invités.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Très peu d'information sur ce sujet est fournie dans le dossier. La sélection des étudiants est réalisée sur dossier et entretien. Aucun dispositif spécifique formel ne semble prévu pour la mise à niveau des étudiants ou pour favoriser leur réussite. Aucune passerelle ou dispositif d'orientation n'est mentionné dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font essentiellement en présentiel avec la mise en place de quelques séminaires en « podcast » pour les étudiants en formation continue (deux auditeurs par an en moyenne). Il n'y a pas d'enseignement de langues étrangères. La place du numérique reste très réduite : les étudiants sont simplement amenés à utiliser les moteurs de recherche et les sources de documentation en ligne classiques pour mener leur activité de recherche.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants fait appel à des modalités très variées : dissertations, sujets de réflexion, grand oral, cas pratiques, études de documents, exposés, dossiers de recherche. Aucune information dans le dossier ne permet d'apprécier l'importance relative de ces dispositifs d'évaluation dans l'obtention du diplôme. Concernant la constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury d'examen, le dossier renvoie au règlement de l'Université.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément dans le dossier ne permet d'évaluer cet item. Le texte renvoie simplement au règlement de l'Université. Il n'y a pas d'Annexe descriptive au diplôme (ADD).
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par le SESAP de l'Université. Les données présentées sont relativement détaillées, on regrettera

	cependant qu'aucune information ne soit donnée sur les modalités de suivi et les procédures d'enquêtes. On notera cependant le très bon taux d'admis au CAPES pour les étudiants inscrits dans le parcours de préparation au CAPES de la spécialité HTES (au-delà de 50 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un comité de pilotage se réunit une fois par mois pour évaluer le suivi des étudiants. Un comité scientifique et pédagogique, qui rassemble les membres du comité de pilotage et l'ensemble des intervenants de la spécialité, se réunit trois fois par an pour compléter le suivi des étudiants et décider des inflexions à donner au contenu des enseignements. Une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants est réalisée par courriel. Aucune information dans le dossier ne permet cependant de connaître le contenu et les résultats de ces évaluations.

Observations des établissements

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : Master Economie et Société

Le rapport d’évaluation souligne en particulier deux points forts de la Mention Economie et Société et des formations de Master 2 qui lui sont liées : la pluridisciplinarité ancrée dans une approche ouverte de l’économie d’une part, une forte orientation professionnalisante et une bonne insertion professionnelle à 6 mois des étudiants, y compris dans les parcours recherche, d’autre part. *Dans cette perspective, nous nous étonnons de l’écart entre le rapport d’évaluation de la Mention Economie et Société et le rapport sur le champ Economie-Gestion dans lequel il est dit qu’il y a peu d’éléments sur l’insertion socio-économique des diplômés pour cette Mention.* Chaque spécialité de M2 a présenté les résultats des enquêtes d’insertion réalisées au niveau de l’Université, complétées par un suivi au niveau de chaque diplôme, et ces résultats sous-tendent l’évaluation positive de la Mention sur ce point.

Le rapport d’évaluation atteste de l’ouverture internationale de la Mention Economie et Société mais suggère de l’accroître. La Mention est composée de spécialités dont l’ouverture internationale est effectivement de degré différent, et les responsables de diplômes souhaitent (ou souhaiteraient) tous pouvoir élargir leur surface sur ce plan. Il est cependant à noter que toutes les formations ne se prêtent pas de la même façon à cette ouverture du fait de leur contenu et de leur positionnement, et que le développement à l’international demande une ingénierie importante.

Concernant les dispositifs de suivi, de passerelle ou d’aide à la réussite, nous sommes d’accord avec l’importance de formaliser les dispositifs qui existent et de les généraliser à toutes les formations.

Enfin, si le rapport d’évaluation considère faible le flux de thèses issu de la Mention (3 par an en tendance), nous considérons qu’il correspond aux possibilités de financement et tenons à souligner le point fort et original que constitue la double orientation des thèses, académique (contrat doctoral) et professionnelle (contrat Cifre), issues de la Mention Economie et Société.

Directeur ou Doyen de la composante

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur, 69365 LYON Cédex 07

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2



Réponse à l'évaluation par le HCERES du Master Economie et société

L'ENS de Lyon remercie le HCERES pour l'évaluation du Master Economie et société dans le cadre duquel elle est cohabilitée avec l'Université Lyon 2 pour la spécialité *Histoire des théories économiques et sociales*.

Cette cohabilitation permet la mutualisation de certains séminaires de la spécialité *Histoire des théories économiques et sociales* avec la spécialité *Histoire de la pensée politique*, portée par l'ENS de Lyon et positionnée dans la mention « Science politique ». Cette articulation répond au besoin d'une formation à l'histoire de la pensée politique et économique portée par l'UMR 5206 Triangle à laquelle les deux mentions de master sont adossées.

Dans le prochain contrat de formation, l'ENS de Lyon demandera la co-accréditation de la mention « Sciences économiques et sociales » dans laquelle sera positionné le parcours *Théorie et histoire de l'économie dans la société*, afin de poursuivre et de développer cette formation en histoire de la pensée politique et économique, adossée à l'UMR 5206 Triangle.

Fait à Lyon le 22 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon